

ZONE	USAGE DOMINANT
R	Résidentiel ou habitation
C	Commerce et service
CI	Commercial-industriel
I	Industriel
S	Public et institutionnel
REC	Récréation
A	Agricole
F	Forestier
CN	Conservation

LIMITE
— Lot
— Zone
— Municipale

**SECTEUR DE CONTRAÎNTE**

Zones à risques moindres  
 Zones à risques élevés  
 Zones inondables

Annexe au plan de zonage (zones de contrainte)

Plan 92-048 (voir art. 24.1)  
 Plan 92-070 (voir art. 24.1)

Règlement numéro 2007-103  
 Adopté le 10 décembre 2007  
 Entré en vigueur le 12 février 2008.

REV. No.	DATE	NATURE	PAR	APPROUVÉ
10	28/02/2020	MISE À JOUR (4)		M.M.
09	2019	MISE À JOUR (1)		M.M.
08	2018	MISE À JOUR (11)		M.M.
07	2016	MISE À JOUR (10)		M.M.
06	2015	MISE À JOUR (8)		M.M.
05	2013	MISE À JOUR (9)		M.M.
04	2012	MISE À JOUR (14)		M.T.
03	2011	MISE À JOUR (3)		M.T.
02	2009	MISE À JOUR (2)		ROCHE
01	2008	MISE À JOUR (2)		ROCHE

CORRECTION APRÈS TRAVAUX LE \_\_\_\_\_ PAR \_\_\_\_\_

CE PLAN FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU RÈGLEMENT No \_\_\_\_\_ ADOPTÉ LE \_\_\_\_\_

MAIRE : \_\_\_\_\_ (Ghislain Lévesque)

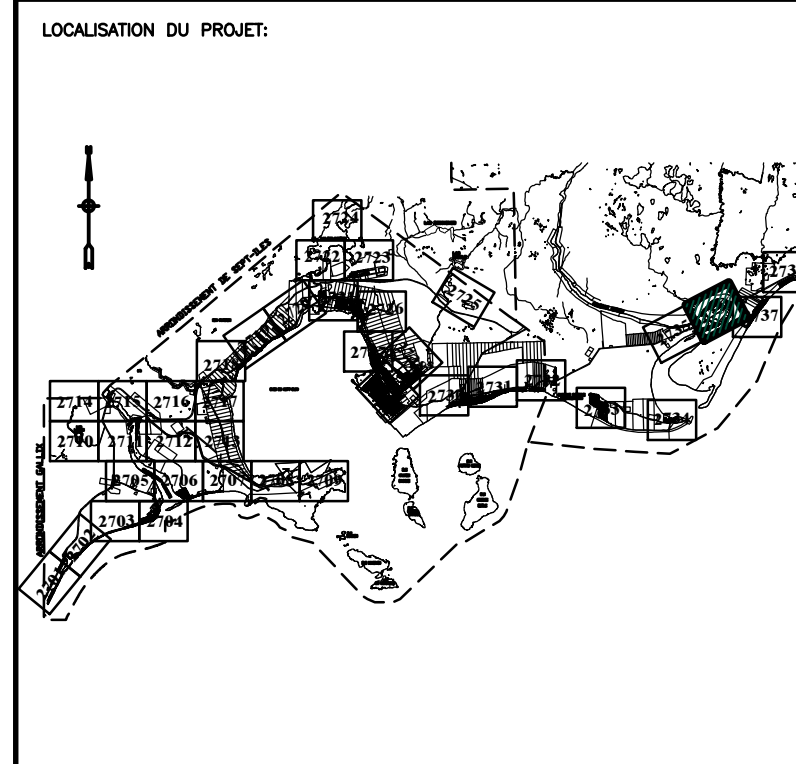
GREFFIERE : \_\_\_\_\_ (Valérie Haince)

ROCHE  
 Ingénierie - Conseil

Roche Inc., Groupe-conseil  
 3075, ch. des Quatre-Bourgeois  
 Québec (Québec)  
 Canada G1W 6Y4  
 Téléphone: (418) 554-9600  
 Télécopieur: (418) 554-9699  
 Site web: www.roche.ca



NOM DU PROJET:  
**PLAN DE ZONAGE**



RELEVÉ PAR :	CONCEPTEUR :
DESSINÉ PAR : C. MORIN	VÉRIFIÉ PAR :
DATE :	APPROUVÉ PAR :
RÈGLEMENT No. :	ÉCHELLE : 1:5000
CONTRAT No. :	PLAN No. : <b>2736</b>